

C I L S S

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF



PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT PERMANENT DIAGNOSIS PROJECT

SYSTEMES D'INFORMATIONS SUR LES MARCHES CEREALIERS

SYSTEME D'INFORMATIONS SUR LE
MARCHE DES CEREALES DU BURKINA FASO

PRESENTATION ET SITUATION DES
TRAVAUX EN AVRIL 1987

AVRIL 1987

D 18/87

SYSTEMES D'INFORMATIONS SUR LES MARCHES CEREALIERS

**SYSTEME D'INFORMATIONS SUR LE
MARCHE DES CEREALES DU BURKINA FASO**

**PRESENTATION ET SITUATION DES
TRAVAUX EN AVRIL 1987**

AVRIL 1987

D 18/87

S O M M A I R E

PAGE

UN SYSTEME D'INFORMATION : POURQUOI ?	1.
UN SYSTEME D'INFORMATION : COMMENT ?	5.
SITUATION DES TRAVAUX FIN AVRIL 1987	19.

UN SYSTEME D'INFORMATION : POURQUOI ?

Deux raisons fondamentales expliquent et justifient la création, puis la mise en oeuvre d'un "Système d'Information sur le Marché des Céréales".

- La première est qu'il apparaît de plus en plus clairement aux décideurs concernés que la meilleure façon d'aborder le problème de la Sécurité Alimentaire est de donner la PRIORITE DE L'INFORMATION.
- La seconde est qu'il apparaît non moins clairement aux collecteurs d'informations qu'ils ne peuvent répondre à cette demande relativement nouvelle des décideurs que dans le cadre d'un SYSTEME intégrant en permanence les informations concernant l'évolution de chacun des multiples paramètres de la Sécurité Alimentaire.

Ces raisons fondamentales sont valables pour l'ensemble des Etats-membres.

Trois raisons plus spécifiques expliquent que ce système d'information ait été mis en place au BURKINA FASO, en Mars 1986

- L'existence, au sein de la Composante Nationale, d'un consensus sur l'analyse qui va être développée ci-après (et dont on a pu lire ci-dessus les conclusions).
- La présence permanente à Ouagadougou de l'ECA placée ainsi meilleure position d'appui que dans les autres Etats Membres.
- Enfin, la volonté exprimée à cette époque d'un certain nombre de bailleurs de fonds de financer diverses études et enquêtes sur certains aspects particuliers du marché.

.../...

1. PRIORITE DE L'INFORMATION

Elements essentiels des politiques alimentaires, les politiques céréalières mises en oeuvre depuis plus d'une décennie ont donné des résultats médiocres, et se révèlent en fin de compte inaptes à apporter une solution correcte au problème majeur posé aux Gouvernements sahéliens, qui est celui de la garantie de l'approvisionnement des villes et des zones déficitaires. Face aux menaces de crise à court terme, le système de mise en place des secours d'urgence à certes connu des progrès. Mais il est permis de se demander si ces progrès ont été accomplis au moindre coût, et donc si d'importantes ressources utilisées à cette fin n'auraient pas pu être économisées afin d'être utilisées au développement de l'appareil productif.

Dans une perspective plus structurelle, le développement de la production céréalière pose un problème de fond qui est celui de ses débouchés. Les politiques de "prix incitatif" aux producteurs, quand elles ont été appliquées, n'ont atteint leur cible, l'accroissement des revenus des producteurs. Par contre, elles ont souvent permis aux intermédiaires de réaliser de substantiels profits et ont toujours contribué à creuser le déficit de l'office céréalier.

Dans le même temps, les effets pervers de l'aide alimentaire, qui sert aussi à combler ce déficit, renforcent la tendance des citadins à délaisser les produits locaux et verouillent de plus en plus solidement toute possibilité d'accroissement de la production locale, faute de débouchés. Devant ce sombre tableau, les décideurs nationaux et ceux qui les aident s'interrogent.

Dans une conjoncture internationale marquée par la plus grande rareté des ressources financières et un accroissement insupportable de la dette des pays les plus pauvres, on ne peut guère songer à poursuivre la politique interventioniste des Offices telle qu'elle a été pratiquée jusque là.

.../...

Par ailleurs, s'en remettre au seul jeu de l'offre et de la demande des opérateurs économiques pour assurer l'équilibre alimentaire serait pure inconscience de la part de n'importe quel gouvernement, sahélien ou non. Le problème n'est donc pas de savoir si l'Etat doit ou non intervenir, mais de savoir comment optimiser l'efficacité de son intervention et des ressources qui y sont consacrées afin d'atteindre l'objectif légitimement pris en charge.

Cet objectif réaliste impose aux responsables de la politique céréalière d'abandonner pour un moment leur rôle d'opérateur principal sur le marché pour adopter - le temps de l'analyse et de la réflexion - le poste d'observateur (d'où ils seront aussi, de ce point de vue, "observés").

Il impose donc de donner, opérationnellement parlant, la priorité à l'information.

2. QUELLE INFORMATION ?

Les quelques paragraphes ci-dessus montrent bien qu'il ne s'agit pas de n'importe quelles informations, mais de celles qui permettront de repérer de façon rapide les carences du système, les rouages défectueux qui l'empêchent conjoncturellement ou structurellement de remplir correctement son office d'approvisionnement des consommateurs des villes et zones déficitaires en produits alimentaires (à partir des zones excédentaires ou des importations), à la satisfaction des uns et des autres.

Il faut donc observer d'un même regard, l'ensemble des opérateurs économiques concernés (producteurs, importateurs, intermédiaires, artisans, consommateurs) et de leurs opérations (production, importations, stockage, transport, collecte, distribution, transformation, consommation) et tenter, à partir de l'inventaire de ce que l'on connaît, d'en décrire le fonctionnement en formulant, lorsqu'on n'a pas d'autre élément certain d'appréciation, des hypothèses quant aux relations existant entre ces différents éléments.

.../...

Ainsi aura-t-on créé un cadre global (et provisoire) d'analyse dont le principal mérite sera d'orienter la recherche d'information vers les points du système que l'on estime être, d'après les premières hypothèses, les plus déterminants pour les performances de l'ensemble.

Ces informations recueillies en des points bien spécifiques de la chaîne qui va des producteurs aux consommateurs et reliées entre elles par un véritable tissu d'hypothèses constituent un "système d'informations" dans lequel on le voit, chaque information prise isolément n'a réellement aucun sens.

3. UN RESEAU POUR UN SYSTEME

Aucun pays sahélien ne dispose d'un service administratif couvrant, de par sa compétence l'ensemble du système. Trois ou quatre services relevant de Ministères différents sont le plus souvent concernés et comme pour le SAP, la constitution d'une équipe interministériel le est nécessaire à la création d'un système d'information sur le marché céréalier. Dès lors, un obstacle nouveau apparaît : celui du cloisonnement administratif né de la lourdeur des procédures souvent aggravé par le cloisonnement des sources de financement.

L'expérience prouve que tout en respectant sur le fond les méthodes de l'administration (notamment par une information sans faille des hauts responsables) des relations souples de type réseau sont possibles entre les responsables de l'information dans les différents secteurs : ainsi fonctionnent les Composantes Nationales de DIAPER.

UN SYSTEME D'INFORMATIONS : COMMENT ?

Le système d'information mis en place au Burkina Faso est un système évolutif guidé par quelques principes d'action et consistant en un système d'hypothèses et d'enquêtes fondé sur une approche macro-économique du marché des céréales.

1. UN SYSTEME EVOLUTIF, PRECISANT PROGRESSIVEMENT L'ESQUISSE INITIALE

On ne connaît encore que peu de choses sur la chaîne qui relie des producteurs de céréales des zones excédentaires aux consommateurs des villes et des zones déficitaires. Dans cette situation de carence d'informations, l'élaboration d'une esquisse du système de commercialisation peut paraître un exercice inutile et décourageant. Elle ne permet pas en effet - dans l'immédiat - d'apporter une réponse précise aux questions cruciales que l'observateur/responsable de la sécurité alimentaire doit légitimement se poser.

Par exemple, en cette année 1987 elle ne permet pas d'anticiper les décisions d'emblavements en céréales des producteurs après l'effondrement des prix observés jusqu'à présent. Elle ne permet pas non plus de prédire à coup sûr quel sera le comportement des possesseurs privés de stocks (dont on ne connaît pas le volume) en cas d'effondrement de la production au cours de la prochaine campagne, ni de prévoir en cas de hausse probable des prix, quelle sera alors le comportement (ou la situation) des catégories les plus défavorisées de consommateurs. C'est cependant par cette esquisse imparfaite qu'il faut commencer. Elle a en effet un double mérite :

1.1. Le premier est d'utiliser un cadre unique et reconnu par tous (celui de la comptabilité nationale) pour l'intégration des informations déjà existantes même si ces dernières sont imprécises et fragmentaires. Ainsi en est-il des données sur la production, sur la consommation en produits importés, sur les ventes, achats, distributions gratuites de l'office, des relevés de prix mêmes ponctuels, des résultats d'études monographiques concernant telle zone, tel opérateur économique, telle filière.

.../...

Ces informations ont été le plus souvent collectées en fonction d'objectifs aussi divers que partiels : justification de l'activité de certains services administratifs, évaluation économique d'un projet, élaboration d'un mémoire universitaire... Intégrés dans une esquisse macro-économique unique, ces données vont tout d'abord permettre de repérer les incohérences grossières existant entre elles (exemple : production dépassant la consommation dans une zone structurellement déficitaire). Puis, une fois "mises en cohérence", elles vont s'expliquer mutuellement et ainsi mises en relation vont contribuer à la création d'informations nouvelles (par exemple la mise en relation des prix du coton et des superficies emblavées en céréales pourrait contribuer à créer une information du type : "il ya, ou il n'y a pas, de relation entre les variations du prix du coton et celles des superficies emblavées en céréales").

1.2. Cadre d'intégration, de mise en cohérence et de valorisation des données existantes, la première esquisse va être aussi un instrument/^{d'identification} des données à préciser en priorité en fonction des réponses à apporter aux questions initialement posées par les décideurs de la politique céréalière.

Ces dernières, on le sait concernent essentiellement la prévision des flux de céréales et, finalement des flux d'importations.

Ceux-ci, on le sait aussi, dépendent de deux variables "simples", la production et les stocks, dont les variations dépendent de variables plus complexes que sont le comportement des producteurs et des différents intermédiaires face aux contraintes que leur imposent les aléas climatiques, l'environnement économique (dont la politique céréalière) et leur pouvoir de décision dans la société.

Ces variables sont mal connues et font l'objet de bon nombre d'hypothèses... et d'idées reçues, qu'un système d'information devra confirmer ou infirmer.

.../...

1.3. Est-ce à dire qu'en attendant les résultats des enquêtes, les décideurs ne devront rien décider ? Certainement pas. Il faudra simplement au début se contenter de qualitatif, se servir des données sur la production en sachant que si elles sont probablement entachées de grosses erreurs, leurs variations ont une grande importance qualitative, que l'on peut ainsi qualifier les différentes années (dans les différentes zones) de "bonnes", "très bonnes" ou "médiocres", que l'on peut en déduire des hypothèses sur l'importance des stocks paysans, que l'on peut aussi, compte tenu des prix du bétail par exemple, faire d'autres hypothèses sur la solvabilité des consommateurs des zones déficitaires. Toutes ces hypothèses ne sont pas vraiment gratuites : elles s'appuient sur une expérience des années écoulées qui, malheureusement, n'a pas été systématiquement exploitée.

C'est en vertu de cette expérience, "matérialisée" par les séries chronologiques longues comparées de la production d'une part, des mouvements de céréales des Offices (importations notamment) d'autre part, que dans un premier temps, on fournira la moins mauvaise réponse aux décideurs. Cette référence au passé suppose bien entendu que la stratégie des différents opérateurs face à leur environnement n'ait pas fondamentalement changé.

1.4. Les décisions prises en fonction de ces différentes hypothèses deviendront à leur tour, (par leurs effets), des données (connues) dont il sera de la plus haute importance de suivre l'impact : c'est à partir de ce dernier que pourront être confirmées ou infirmées les hypothèses de départ.

1.5. Ainsi, l'esquisse initiale va-t-elle se préciser progressivement de deux façons complémentaires :

- par la mise en oeuvre d'études et d'enquêtes visant à mieux connaître les variables clefs du système
- par l'étude systématique de l'impact de chaque décision prise comme résultante d'un système d'hypothèses clairement explicité.

2. QUELQUES PRINCIPES D'ACTION

La référence constante à quelques principes simples est la garantie d'une mise en place correcte et d'un bon fonctionnement du système.

a) Simultanéité de mise en place des fonctions d'information et de diagnostic.

Les fonctions d'analyse et de diagnostic constituent à la fois le fondement et la finalité des systèmes d'informations. Elles doivent donc être mises en place en même temps que le système d'information et non lui succéder. Elles constituent la passerelle indispensable entre le système d'information et les structures nationales de décisions en matière de sécurité alimentaire. Il faut bien se rappeler que c'est le besoin de diagnostic de ces structures qui est à l'origine de la recherche d'informations, et non l'inverse.

b) Adequation des méthodologies à mettre en oeuvre au cadre institutionnel , humain et matériel dans lequel le système doit fonctionner.

Il est nécessaire, dès la conception du système, d'évaluer les potentialités nationales disponibles en matière d'enquête et d'étude, de procéder à une estimation correcte des appuis extérieurs possibles et souhaitables en tenant compte du fait qu'un déséquilibre en faveur de ces derniers nuirait à la permanence du système (visée par ailleurs) et aurait sans doute des incidences sur la qualité de la "passerelle" à établir entre le diagnostic et les décisions politiques.

Ce savant dosage entre moyens nationaux et appuis extérieurs est sans doute le principe d'action le plus délicat à mettre en oeuvre et son importance pour la réussite finale est évidente.

.../...

c) Intégration des démarches d'enquête

La définition d'une problématique unique et globale à partir de l'esquisse macro-économique dont il a été question ci-dessus et des questions que se posent les responsables ne suffit pas à concevoir un système intégré d'enquêtes. Il faut encore plus concrètement :

- Que les choix d'échantillonnage pour chaque enquête soient complémentaires : les échantillons de marchés, de producteurs, de commerçants, de consommateurs devront se recouper de manière à permettre la mise en relation (par exemple) des comportements des producteurs de telle zone avec ceux des commerçants opérant dans cette zone, avec les prix relevés sur les marchés de la même zone, le volume de flux issus de cette zone, les prix et le comportement des consommateurs dans les zones de destination etc...
- Que les moyens logistiques et matériels soient mis en commun afin d'alléger les coûts de l'ensemble.
- Que les informations qualitatives recueillies en cours d'enquête et complétant les données quantitatives circulent rapidement entre tous les responsables d'enquête, ce qui suppose de fréquentes réunions de coordination.
- Qu'un rythme soit imposé et tenu pour les publications partielles (par enquête) et intégrées (synthèse de plusieurs enquêtes).

d) Progressivité dans la mise en œuvre des enquêtes et études.

Le système peut démarrer avec de très faibles moyens (le cas du Burkina peut en témoigner) et la limitation des moyens disponibles

..../....

au moment du démarrage implique un choix. S'il est exclu de démarrer avec une seule enquête (pourrait-on alors parler de système ?) Il n'est pas exclu de commencer avec deux : ce qui s'est précisément passé au Burkina avec l'enquête "marchés" et l'étude "Comportement des producteurs dans la mise en marché".

e) Retours périodiques au cadre global d'analyse

Une fois chaque enquête identifiée et sa méthodologie élaborée, le risque existe de voir se développer des collectes de données et des analyses micro-économiques qui se prendraient pour fin. Le danger est celui qui guette tout chercheur isolé qui, polarisé par son thème de recherche, n'aura de cesse que s'il a fait le tour de tous ses aspects, alors seuls quelques uns de ces aspects sont nécessaires pour apporter une réponse à la question posée à l'ensemble du système.

Ainsi, les études de comportements de producteurs ou de commerçants peuvent-elles être l'objet d'étude longues et détaillées du fonctionnement des exploitations rurales.

Des retours périodiques, par le biais de réunions de synthèse, permettront d'élaguer en cours de réalisation, les parties superflues de l'enquête, celles dont on se dit "c'est toujours bon à prendre au passage" mais qui aboutissent à un alourdissement et quelquefois à l'impossibilité de sortir des résultats faute d'avoir les moyens de traiter toutes les données.

f) Dosage optimal entre collectes de données répétitives (et permanentes) études de structure et "enquêtes de référence".

- Les enquêtes permanentes

Le système mis en place doit permettre, grâce à des enquêtes permanentes effectuées en des points bien spécifiques de la filière alimentaire de collecter les données nécessaires à l'actualisation des diagnostics. Ce seront par exemple :

.../...

- Les enquêtes de suivi des cultures et de prévision des récoltes (SAP) ;
- les enquêtes sur le volume des stocks paysans ;
- Les enquêtes sur les marchés des céréales et du bétail (prix, volumes des transactions, qualité des intervenants) ;
- Les enquêtes sur les flux (de céréales principalement) ;

Ces enquêtes doivent être légères et, eu égard à la nécessaire rapidité d'obtention des résultats et au coût nécessairement limité, certaines d'entre elles ne pourront bien souvent que quantifier des évolutions.

-Les enquêtes de référence

Bien qu'ayant par elles-mêmes une signification, les évolutions quantifiées par les enquêtes permanentes ne peuvent permettre un diagnostic suffisamment précis de la situation si les valeurs absolues des paramètres dont l'évolution est ainsi observée sont connus avec une trop grande incertitude. Ainsi en est-il de paramètres tels que la production, la consommation, les stocks, les effectifs du cheptel et, bien entendu, la démographie.

La quantification de ces paramètres nécessite l'utilisation d'un échantillon national important et leur coût est relativement élevé. Cependant, compte tenu de l'existence des enquêtes permanentes légères permettant une actualisation continue, les "enquêtes de référence" permettant de caler périodiquement les valeurs absolues pourront avoir une fréquence longue (10 ans).

- Les études de structure

Le mot étude est ici préféré au mot "enquête" car il s'agit de démarches de recherche visant à améliorer la connaissance sur des domaines peu connus (et pourtant essentiels pour la compréhension des mécanismes de la sécurité alimentaire). Ce sont par exemple :

.../...

- Les systèmes de production et toutes les connaissances qui s'y rattachent tels les coûts de production, les temps de travaux, les revenus des producteurs ;
- Le comportement des producteurs dans la mise en marché (lié à l'étude précédente) ;
- Les circuits commerciaux ;
- La stratégie des intermédiaires commerciaux ;
- Le comportement des consommateurs face aux variations de prix relatifs de produits concurrents.

Ces études ont un caractère ponctuel et peuvent être mises en œuvre avec des moyens humains et financiers limités dans le temps.

Elles sont indispensables à l'amélioration et à l'allègement des enquêtes permanentes car, permettant de mieux comprendre le fonctionnement du système alimentaire, elles permettent de mieux situer (dans le système, dans l'espace géographique et dans le temps) les points où doivent être collectées en permanence certaines données (par exemple repérage des lieux géographiques et des périodes des enquêtes de flux).

Les trois types de collectes d'informations énoncés ci-dessus font partie d'un même système et sont donc indissociables.

3. UN SYSTEME DE QUESTIONS ET D'HYPOTHESES

Les principales questions posées et hypothèses formulées à chaque niveau de la chaîne qui va du producteur au consommateur sont mentionnées ci-après à titre illustratif. Pour une réflexion plus approfondie sur le système de questions et d'hypothèses, on voudra bien se reporter à "Approche macro-économique d'un système d'informations sur le marché des céréales du Burkina Faso" (Johny EGG - 1986).

3.1. Les flux

La question initiale est posée par l'existence de zones déficitaires en céréales (dont les zones urbaines). Si les flux de céréales adéquats n'aboutissent pas à ces zones en temps opportun, c'est la crise. Les flux de blé et de riz sont relativement faciles à identifier.

L'établissement des flux de mil, sorgho et maïs nécessite le repérage des zones habituellement "excédentaires", "équilibrées", "déficitaires". Deux voies (se recoupant) conduisent à ce repérage :

- d'une part les séries chronologiques de population (fiables au Burkina depuis le recensement de 1985) conduisent à une estimation des besoins (grâce à l'utilisation d'un taux de consommation per capita) qui peut être confrontée, année par année, aux données sur la production.
- d'autre part les séries chronologiques de flux d'aide alimentaire, de ventes ou d'achats de céréales par l'Office. Ces séries donnent une bonne idée qualitative de la situation alimentaire de chaque zone année par année.

On devra dans un premier temps faire l'hypothèse que les données sur la production sont fiables et déduire un taux "apparent" de consommation per capita cohérent avec les qualifications de la situation alimentaire connues par ailleurs. Ce taux permettra une première évaluation des excédents et déficits par zone, donc par superposition avec une carte des voies de communication, une première esquisse des flux "apparents". Cette esquisse devra tenir compte

.../...

- des flux d'importation "officiels" (s'il y en a eu)
- des flux transfrontaliers si les différentiels de prix ou les fluctuations des taux de changes de part et d'autre des frontières ne laissent aucun doute sur l'existence de tels mouvements.

3.2. Les emblavements et la production

Dans les zones de monoculture céréalière, on fera l'hypothèse que la totalité de la force de travail disponible s'emploie à la culture des céréales et que les variations des superficies emblavées ne dépendent que du facteur climatique.

Dans les zones à culture de rente, les variations des superficies emblavées dépendent en plus des décisions que prendront les producteurs au vu des informations qu'ils possèdent sur les fluctuations des prix des principaux produits : céréales, coton, arachide, etc...; leur appréciation du stock de céréales local et de celui des zones avoisinantes n'est pas sans incidence importante sur leur décision.

3.3. La mise en marché

On fera l'hypothèse que les producteurs cherchent d'abord à assurer leur propre sécurité alimentaire, puis qu'ils visent une maximisation et une sécurisation de leurs revenus. Il doit donc y avoir (en toutes zones) une relation très étroite entre la mise en marché des céréales et les besoins monétaires.

Ceux-ci dépendent non seulement du "train de vie familial" mais des autres sources de revenus possibles dans le contexte de la zone : revenus des cultures de rente, de la cueillette (karité), de l'élevage, de l'émigration.

Dans un premier temps, l'hypothèse ainsi formulée conduira à un découpage de l'espace national en zones supposées homogènes du point de vue des possibilités de revenus (zone coton, zone karité, zones maraîchage, etc...) au sein desquelles on pourra procéder à

.../...

une étude du comportement des producteurs selon une typologie tenant compte à la fois de la "surface financière" des exploitations et de leur accès à l'information sur les marchés. Les coûts de production seront nécessairement pris en compte par cette étude qui devra bien entendu être couplée à une enquête sur les prix des marchés des zones concernées.

3.4. Circulation et distribution des céréales locales

C'est sans doute le maillon le moins connu de la chaîne.

On fera l'hypothèse que la profession de "commerçant" n'est pas homogène et l'on distinguera au moins les intermédiaires locaux des commerçants à grand rayon d'action. On fera aussi l'hypothèse que - comme les producteurs - les commerçants cherchent à maximiser et sécuriser leurs revenus, donc à diversifier leur commerce.

Ceci permettra d'identifier comme prioritaires des études ayant pour but l'établissement d'une typologie des commerçants et d'identifier leurs circuits commerciaux.

Ces études faciliteront par la suite les études de comportement (selon les catégories) et les enquêtes sur les flux (transitant par les circuits).

3.5. Importations et flux transfrontaliers

On fera les hypothèses suivantes :

- Les flux d'aide alimentaire (ou les distributions de céréales à bas prix) ont, s'ils sont importants, un impact dépressif sur les prix et donc sur la production.
- Les flux transfrontaliers, s'ils ont une certaine ampleur, peuvent créer (c'est le cas le plus fréquent) des pénuries analogues à celles créées par une mauvaise récolte.

Dans le cas des flux transfrontaliers, les fortes variations de taux de change donneront l'alerte, ainsi que les relevés de prix sur les marchés frontaliers. Des enquêtes plus fines devront alors être faites pour déterminer le volume des flux.

.../...

3.6. Consommation

L'hypothèse est que la demande de céréales locales n'est pas rigide : elle varie selon les prix, les lieux, les époques de l'année. Il existe donc des produits de substitution : lesquels ? à quels prix ? quels moments ?

Des enquêtes légères sur la consommation couplées aux enquêtes flux/marchés de consommation apporteront une réponse à ces questions en même temps qu'elles permettront de préciser les taux de consommation per capita.

4. UN SYSTEME D'ETUDES ET D'ENQUETES

Les hypothèses très brièvement énoncées ci-dessus ont permis d'identifier neuf "opérations de recherche d'informations" prioritaires :

Opération 1 : Evaluation des productions (par zone)

Opération 2 : Cartographie des niveaux de production

Opération 3 : Comportement des producteurs dans la mise en marché

Opération 4 : Identification des circuits et des opérateurs commerciaux

Opération 5 : Stratégie des commerçants

Opération 6 : Etude des marchés et des prix

Opération 7 : Quantification des flux

Opération 8 : Informations sur les flux externes de céréales

Opération 9 : Approche des choix des consommateurs

On peut distinguer :

4.1. Les opérations qui existaient avant la mise en route du système : l'opération 1 . Il s'agit d'améliorer la précision (cf. à ce sujet les différents dossiers de Diagnostic permanent).

4.2. Les opérations qui sont des compilations, exploitations de sous-produits de l'activité administrative, ou la mise en relation d'information préexistantes, c'est le cas de l'opération 2 (cartographie des niveaux de production) et de l'opération 8 (Information sur les flux externes de céréales).

4.3. Les opérations qui vont préciser des données de structure, et qui sont en quelque sorte des programmes de recherche ayant un caractère ponctuel dans le temps et dont les résultats permettront de mieux cibler et d'alléger les enquêtes permanentes.

.../...

Il s'agit des opérations 3 (comportement des producteurs commerciaux) 4 (Identification des circuits et opérateurs commerciaux) 5 (Stratégie des commerçants) et 9 (Approche du choix des consommateurs).

4.4. Les opérations permanentes qui vont essentiellement collecter des données conjoncturelles : l'opération 6 (Etude des marchés) et 7 (Quantification des flux).

Outre l'opération déjà en cours (Op.1) il a été décidé en avril 1986 de mettre en route dans le courant de l'année 1986/87 :

- Les opérations 2 et 8 (compilations, exploitations de données, à réaliser par l'OFNACER et l'INSD respectivement)
- L'opération 3 : Maître d'oeuvre : INSD. Financement A.T.I. - Réalisation INSD et CILSS (DEP/ATI).
- Les opérations 4 et 7 : Maîtrise d'oeuvre : INSD - Financement CILSS/DIAPER - Réalisation OFNACER/DEP/INSD.

Les méthodologies détaillées des opérations donnant lieu à enquête ont été élaborées entre Mars et juin 1986, et les relations entre ces différentes opérations ont été clairement définies.

On voudra bien, à ce sujet, se reporter au document "système d'Informations sur le marché des céréales au Burkina Faso". (Jean-Paul MINVIELLE - Mai 1986).

SITUATION DES TRAVAUX - FIN AVRIL 1987**1. OPERATION 1 : EVALUATION DES PRODUCTIONS**

Cette opération est en cours et réalisée chaque année sous la Direction de la DEP (Statistiques Agricoles). Comme dans tous les autres pays, c'est une amélioration de la fiabilité des données qui est visée par les actions entreprises, avec le concours de Diagnostic Permanent entre autres. On voudra bien se reporter à ce sujet aux Documents D3, D4, D15 (87). Un système du type SAP (D15) pourrait être d'un apport précieux en ce qui concerne les variations de la production d'une année à l'autre.

2. OPERATION 2 : CARTOGRAPHIE DES NIVEAUX DE PRODUCTION

Cette opération est réalisée. Son délai de réalisation est dû au fait que les résultats du recensement démographique de fin 1985 ne concordaient pas avec ceux du recensement de 1976. Les taux de croissance par Province ont été recalculés et réajustés par l'INSD. Sans cette base officielle, il était impossible de mener à bien l'opération 2. On voudra bien trouver les résultats de cette opération dans la publication provisoire correspondante.

Comme indiqué au chapitre précédent, cette publication conclut à la nécessité de retenir une hypothèse de taux de consommation moyen "apparent" per capita différente de celle employée jusqu'à présent qui n'est pas cohérente avec les données fournies par l'opération 8 (flux externes).

Le caractère provisoire de la publication s'explique par le fait que les décideurs n'ont pas encore retenu cette hypothèse qui n'est ici que proposée.

3. OPERATION 3 : COMPORTEMENT DES PRODUCTEURS

C'est l'enquête qui a démarré la première (Août 1986). Elle est maintenant aux 3/4 de sa réalisation.

....

Concernant sa méthodologie, on est prié de se reporter au Document de Jean Paul MINVIELLE cité plus haut.

Cette méthodologie a été correctement mise en oeuvre et la collecte des données n'a pas posé de problème, pas plus que leur traitement.

La publication partielle, à laquelle on voudra bien se référer (Avril 1987) rappelle les grandes lignes des objectifs poursuivis, de la méthode et donne un aperçu des premiers résultats.

Ceux-ci sont donnés à l'état brut, l'analyse reste à faire. Elle sera entreprise dès mai ou juin 1987 mais les résultats définitifs ne pourront être connus qu'en fin d'année 1987.

4. OPERATION 4 : IDENTIFICATION DES CIRCUITS ET DES OPERATEURS.

Il s'agit encore d'une opération d'étude de structures. Elle n'a débuté qu'en Mars 1987 et durera seulement 6 mois (contrainte de financement).

Il est donc trop tôt pour publier, même de façon partielle, des résultats.

Cette opération a été calée (dans le temps et dans l'espace) avec l'opération 2. On attend d'elle une typologie des commerçants, l'identification de leurs circuits commerciaux et la quantification de certains flux (recouplement avec l'opération 7).

5. OPERATION 5 : STRATEGIE DES COMMERCANTS

Cette opération n'a pas démarré (nécessite l'achèvement de l'opération 4).

6. OPERATION 6 : ETUDE DES MARCHES

Elle aurait dû commencer en même temps que l'opération 2 avec laquelle elle est couplée dans le temps et dans l'espace (l'échantillon de producteurs est choisi dans les zones d'influence des 27 marchés de l'échantillon).

.../...

Pour des raisons de "cloisonnement institutionnel" dont il a été question plus haut, l'opération a commencé avec retard (Novembre 1986). Les premiers résultats partiels ont pu paraître en Mars 1987 (cf. la publication correspondante).

L'opération est suivie et contrôlée normalement. On remarquera que seuls les relevés de prix ont donné lieu à publication et que les analyses prévues concernant la formation de ces prix sur les marchés de production, puis sur les autres types de marchés en liaison avec les fluctuations de l'offre et de la demande, n'ont pas été faites. cette lacune doit être comblée avant la fin 1987.

7. OPERATION 7 : QUANTIFICATION DES FLUX

Une partie de cette opération sera réalisée dans le cadre de l'opération 4. Pour le reste (partie la plus importante : enquête répétitive sur les flux), il y aura lieu d'attendre les résultats de l'opération 4.

8. OPERATION 8 : INFORMATIONS SUR LES FLUX EXTERNES DE CEREALES

Cette opération a été réalisée partiellement (jusqu'en 1985 inclus) compte tenu des délais de publication des documents des douanes (cf. publication partielle correspondante). On va tenter, dans l'avenir, de compléter (même de façon provisoire) en faisant appel à d'autres sources (les importateurs eux-mêmes).

9. OPERATION 9 : COMPORTEMENT DES CONSOMMATEURS

Cette opération (importante) n'a pu être mise en oeuvre, faute de moyens de financement.